



AVIS PUBLIC

SÉANCES DU CONSEIL DE LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE SANS PRÉSENCE DU PUBLIC

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE GREFFIÈRE QUE :

Compte tenu des nouvelles restrictions découlant des mesures sanitaires en vigueur, les séances du conseil auront lieu sans la présence du public et les délibérations pourront être réalisées à distance par tout moyen de communication.

Les séances seront diffusées et les citoyens et citoyennes sont invités à faire parvenir leurs questions à greffe@riviere-rouge.ca.

Dès que les séances du conseil pourront être tenues publiquement, les séances ordinaires auront lieu aux heures et aux lieux déterminés au calendrier adopté lors de la séance du 7 décembre 2021.

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE CE 5^e JOUR DE JANVIER 2022

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Katia Morin', is written over a horizontal line.

**Katia Morin
Greffière**